

**

LE BANQUET.

Dans la journée, à un grand banquet, présidé par Son Eminence, se trouvaient réunis les évêques et un grand nombre de personnes notables.

A la fin du repas Mgr Lynch ayant proposé la santé du cardinal Taschereau, Son Eminence répondit par un magnifique discours qu'il termina en portant la santé de Son Excellence l'ablégat.

Mgr O'Brien répondit et après lui, le maire de Québec. M. Carbray, député, et Son Honneur le Lieutenant Gouverneur prirent successivement la parole.

**

Cette journée de fête si splendide, si bien remplie se termina par de brillantes illuminations et un superbe feu d'artifice. Toute la ville de Québec, celle de Lévis, les paroisses de St. Roch, St Jean Baptiste, St Sauveur et les campagnes environnantes étaient étincelantes de lumières; le coup d'œil était féérique.

Pendant le feu d'artifice Son Eminence et ses hôtes, les évêques, se rendirent au kiosque qui leur avait été réservé sur la terrasse.

Pour donner une exacte appréciation de ces fêtes et en faire ressortir la signification et l'importance, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles prononcées au banquet par Son Excellence l'ablégat :

"Eminence, Messieurs, Messieurs,

"La cordialité et la magnificence princière de la réception qui m'a été faite dans la vieille ville de Québec m'est infiniment précieuse et je ne sais comment exprimer les sentiments dont mon cœur déborde en ce moment. Vous avez donné, Messieurs, durant ces jours de publiques réjouissances, un spectacle admirable. Qu'il est beau de voir un peuple affirmer ainsi sa foi, son dévouement à l'Eglise et son amour pour le Pontife Suprême qui la gouvernent avec tant de sagesse. Le Canada est bien le peuple le plus catholique du monde... après l'Irlande (Rire et applaudissements.) Mais l'Irlande est une antique nation, son histoire religieuse se perd dans la nuit des temps, elle a pour elle des siècles. Tandis que vous, jeune peuple, donnez déjà à l'univers l'exemple de la fidélité, et de l'ardeur intrépide dans le service de Dieu.

"Son Eminence le cardinal archevêque m'a prié de redire au Saint-Père combien le Canada catholique est attaché à l'Eglise et à son chef. Pour m'acquitter de cette mission, je ne saurais mieux faire que de répéter les éloquentes paroles de l'orateur éminent qui nous a ravis hier soir, au cours de ce magnifique festival, couronné d'un si brillant succès. Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique et plus théologique. Je dirai donc au Saint-Père tout ce qui a ravi mes yeux et remué mon cœur. Je lui dirai qu'il compte ici des enfants fidèles à sa cause.

"Ah ! messieurs, si tous les peuples étaient comme le vôtre, la situation du Pontife, renfermé entre les murs du Vatican, cesserait bientôt d'être la honte et le malheur de notre siècle. Espérons que ces jours d'épreuves finiront bientôt. Pour vous, Messieurs, continuez à être un peuple catholique et fidèle au Pape."

—

—Il n'y a point de vertu proprement dite sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne nous coûte rien, ne vaut rien.—*J. de Maistre.*

LE SIEGE EPISCOPAL DE MONTREAL

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

(Suite.)

Monseigneur Lartigue obtint du S. Siège, en faveur de M. J. J. Lartigue, deux brefs apostoliques en date du 1er Février 1820, dont l'un le nommait à l'Evêché de Telmesse, en Lycie, et l'autre le préposait au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec.

Pour diverses raisons, le sacre de Mgr de Telmesse fut différé jusqu'au 21 Janvier de l'année suivante. La cérémonie eut lieu dans l'Eglise paroissiale de Montréal. Au lieu de deux évêques, Mgr Plessis, le consécrateur, avait pour l'assister, par permission spéciale de Rome, deux prêtres, Messire Jacques Roque, vicaire général, et Messire Michel Candide Lesaulnier, curé de la paroisse de Montréal.

Au mois suivant, Mgr. l'évêque de Québec lançait un mandement pour inaugurer Mgr. l'évêque de Telmesse dans le gouvernement du district de Montréal.

Voici la teneur de cet important document :

JOSEPH OCTAVE PLESSIS, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, etc., etc., etc.

Au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du district de Montréal, salut et bénédiction.

Le 21 du mois dernier, Nous donnâmes la consécration épiscopale à Monseigneur Jean Jacques Lartigue, titulaire de Telmesse. Il aurait été plus flatteur pour Nous de le consacrer sous un titre qui exprimât plus directement les rapports que vous aurez désormais avec lui. La chose ne dépendra ni de Nous ni du St. Siège qui a été aussi loin que les circonstances du moment le permettaient, en le préposant par un Bref Apostolique du 1er février 1820, dont notre mort n'interrompra pas l'effet, au gouvernement spirituel de la cité et du district de Montréal, en qualité de notre auxiliaire, suffragant et vicaire général. Nous nous conformons donc aux intentions du Souverain Pontife, en vous signifiant par le présent mandement que vous devez, à l'avenir, rendre à Monseigneur l'évêque de Telmesse, dans toutes les églises du district de Montréal, les mêmes honneurs que vous Nous rendriez à Nous mêmes si nous étions personnellement sur les lieux, et l'y considérer comme spécialement et généralement chargé des fonctions épiscopales, telles que la bénédiction des saintes huiles, la consécration des autels et des églises, l'ordination des clercs, la confirmation, les dispenses, la visite des paroisses, églises, chapelles, monastères, et autres lieux de piété, etc., etc. Ainsi c'est Notre intention positive que vous recouriez désormais à lui dans tous les cas où vous recouriez ci-devant à Nous, sauf à lui de Nous référer les affaires qu'il estimerait ne pouvoir terminer par lui-même; le tout sans préjudice de la juridiction subordonnée des grands vicaires que Nous avons dans cet immense district et de ceux qu'il deviendrait nécessaire d'y établir par la suite.

Sera le présent mandement lu en chapitre dans les communautés religieuses et publié au prône de la messe paroissiale de toutes les églises du district aussitôt qu'il aura été reçu.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre seing de notre secrétaire, le vingt de février mil huit cent vingt un.

(Signé) J. O., Ev. de Québec.

Par Monseigneur

((Signé) A. GAUVREAU, Ptre., secrét.

(A continuer)